



MARS 2019

Projet familles 2019/2023

1, rue Joseph Chalier
69008 Lyon

04 78 74 26 78

www.csmermoz.com

Préambule

<i>1 - Notre socle de référence</i>	<i>p.7</i>
1.1 La circulaire CNAF relative à l'animation de la vie sociale	
1.2 Les missions du référent familles	
<i>2 - Le projet familles au cœur des secteurs du Centre Social</i>	<i>p.9</i>
<i>3 - La démarche d'élaboration du projet familles</i>	<i>p.11</i>
3.1 Méthodologie pour la démarche d'élaboration du projet familles	
3.2 Calendrier et plan de charge	
<i>4 - L'évaluation du projet précédent</i>	<i>p.15</i>
4.1 Rappel des axes du projet 2015/2019	
4.2 Synthèse du travail d'évaluation	
<i>5 - Eléments de diagnostic du territoire</i>	<i>p.21</i>
5.1 Synthèse des éléments de diagnostic du territoire	
<i>6 - Eléments de diagnostic du Centre Social Mermoz</i>	<i>p.27</i>
6.1 Synthèse des éléments de diagnostic issus du Centre social	
<i>7 - Des constats et des enjeux partagés</i>	<i>p.29</i>
7.1 Synthèse des constats liés au projet familles	
7.2 Définition des enjeux liés au projet familles	
<i>8 - Le projet familles</i>	<i>p.33</i>
8.1 Le développement d'une dynamique de coéducation : une priorité pour conforter les parents dans leur rôle	
<i>9 - Les ressources pour mettre en œuvre le projet</i>	<i>p.37</i>
9.1 Les Ressources Humaines du secteur familles	
9.2 La démarche d'évaluation du projet familles	

Les centres sociaux du 8^{ème} arrondissement de Lyon ont souhaité s'associer dans l'élaboration de leurs projets.

Bien que chaque Centre Social ait ses particularités et ses spécificités, les éléments de diagnostics de territoire relèvent un ensemble d'indicateurs communs : part importante d'enfants et de jeunes, faible niveau de qualification, précarité d'emploi et économique, population vieillissante.

En ce qui concerne les familles, le nombre de familles monoparentales et nombreuses est également à noter.

Nos structures agissent sur des zones d'intervention qui se superposent parfois alors que les habitants, pour leur part, vivent au quotidien, sur un quartier, un arrondissement.

C'est dans ce contexte qu'il nous est apparu essentiel de construire nos projets respectifs en tenant compte des enjeux de territoire qui nous sont communs. Nous nous sommes donc retrouvés pour croiser les différents éléments de diagnostic et dégager, ensemble, ces enjeux :

- L'implication des habitants pour qu'ils soient des acteurs sur leur quartier
- Une mixité sociale et économique qui vive sur nos territoires
- La prise en compte des besoins des habitants du territoire en redéfinition qui soit cohérente et complémentaire
- Le travail en partenariat pour co construire les actions menées
- La prise en compte des problématiques familiales à travers un projet familles lisible des habitants et des partenaires

Tels sont les principaux enjeux communs que nous avons pu mettre en évidence...

Cette réflexion partagée autour des projets s'est inscrite en continuité du travail en commun que nous menons depuis plusieurs mois déjà dans le cadre de la relocalisation du Centre Social Santy et de la création d'un nouveau Centre Social. Nous avons l'ambition et la volonté que cette collaboration s'inscrive durablement dans nos associations, portée aussi bien par les administrateurs que par les professionnels. »

Les Centres Sociaux du 8^{ème}



1.1 La circulaire CNAF relative à l'animation de la vie sociale

Le Centre Social Mermoz réécrit son projet social 2019-2023. Cette démarche a eu lieu au cours de ces derniers mois en lien étroit avec ses adhérents, ses bénévoles, ses professionnels et ses différents partenaires.

La circulaire CNAF relative à l'animation de la vie sociale du 20 juin 2012 donne un nouveau cadre au fonctionnement des centres sociaux. Ceux-ci sont fortement invités à développer un projet familles qui doit présenter les caractéristiques suivantes :

- *Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.*
- *Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales.*
- *Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social.*
- *Faciliter l'articulation des actions familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire.*

Circulaire CNAF 2012 sur le projet Familles

1.2 Les missions du référent familles

Dans le cadre du financement de la prestation de service Animation Collective Familles (ACF), la réalisation du « projet familles » repose sur l'action de coordination d'un « référent familles ».

« Le référent familles doit permettre la transformation des demandes individuelles informelles des familles en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale de leur territoire. Il travaille à l'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants du territoire. Il s'appuie sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles.

Les actions collectives reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du Centre Social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, ces actions permettent :

- *de travailler sur les liens entre les parents et les enfants : l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances ;*
- *de favoriser l'expression de la parole et le soutien entre pairs : les groupes d'échanges ;*
- *de renforcer le lien entre les familles et l'école, d'offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant : les actions d'accompagnement à la scolarité ;*
- *favoriser l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels, retisser du lien social : les manifestations festives... »*

Le poste de référent familles est confié à une professionnelle de formation Conseillère en économie sociale et familiale. L'animation du projet familles se fait en lien et en complémentarité avec une seconde professionnelle plus en charge du volet « accompagnement à la parentalité ».

Leur rôle consiste à :

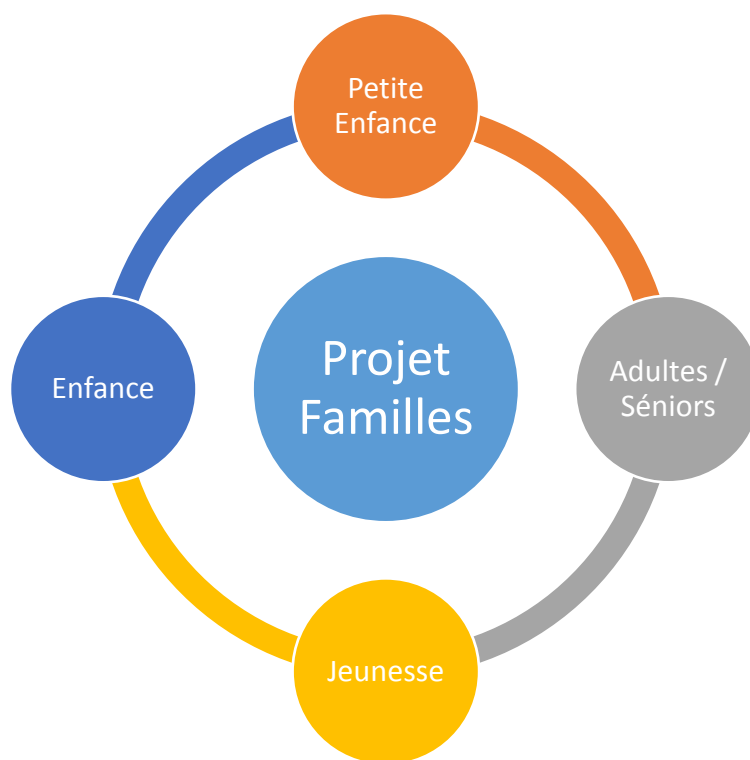
- Mettre en place les orientations définies dans le cadre du projet familles
- Accompagner les projets individuels et collectifs de groupes ou de personnes dans le cadre des orientations générales des actions d'animation collective familles, de prévention, d'appui à la fonction parentale, d'appui éducatif, d'ouverture culturelle et sociale.
- Faire le lien entre les professionnels des différents secteurs d'activité de la structure afin de construire les différentes actions de manière transversales.
- Recenser les demandes, les besoins les initiatives des familles afin de les prendre en compte et de les accompagner. Faire émerger des actions portées par les habitants.
- Faciliter l'articulation des actions familles du Centre Social avec celles menées par les partenaires du territoire. L'animation du partenariat local autour des questions de parentalité pourra être à leur initiative.
- Contribuer activement à la mise en œuvre d'actions dans et hors les murs et en transversalité avec les autres animateurs des secteurs enfance - jeunesse et petite enfance adultes / seniors et des partenaires du territoire.
- D'évaluer les actions et les projets mis en place.



2- Le projet familles au cœur des secteurs

et des actions du Centre Social

La mise en œuvre du projet familles du Centre Social ne peut se concevoir qu'avec l'appui, l'implication et la participation volontaire de l'ensemble des professionnels du Centre Social issus des secteurs différents. Ce travail implique une réflexion transversale collective qui permette à chacun de pouvoir être acteur et jouer un rôle dans le projet familles. Le rôle des référentes familles et parentalité est d'animer la réflexion collective de l'équipe.





3- La démarche d'élaboration du projet familles

3.1 Méthodologie pour la démarche d'élaboration du projet familles

La démarche de renouvellement du projet qui s'est engagée dans un contexte particulier :

- Un changement de direction récent : avril 2018
- Un territoire de Mermoz en grande mutation
- Des projets de modification de la couverture des équipements socioculturels sur l'arrondissement du 8^{ème} en jeu (Ville de Lyon et CAF du Rhône).

Les enjeux stratégiques liés à la démarche de renouvellement du projet social repérés par l'équipe de direction, sont :

En interne :

- L'implication de l'ensemble de l'équipe (+ administrateurs/bénévoles) dans l'ensemble du processus afin que le projet devienne un outil qui fasse repère et sens commun.
- Un projet évaluable afin de questionner chaque année la pertinence des axes d'orientation et de repérer les conditions de faisabilité des actions et d'en améliorer l'efficacité.

En externe :

- Une cohérence d'intervention entre les 4 centres sociaux du 8^{ème} à redéfinir : modification des zones de compétence et/ou d'influence en jeu.
- Une cohérence partenariale dans les actions menées en direction des familles à l'échelle du territoire.

Le projet familles construit en lien avec le projet social

La construction du projet familles s'est faite de manière interdépendante avec celle du projet social. Ainsi, notre méthodologie pour construire nos orientations prioritaires s'est articulée avec celle prévue pour le projet social, tout en ayant le souci d'identifier à chaque étape les questionnements et les enjeux spécifiques aux familles.

Schéma de méthode

① Une photographie du territoire :

- Données statistiques en rapport avec les données concernant Lyon 8^{ème} et les territoires d'intervention du Centre Social.
- Expression des habitants et des usagers.
- Expression des partenaires.

➤ *A partir des constats issus du diagnostic, repérer les enjeux du territoire et les prioriser.*

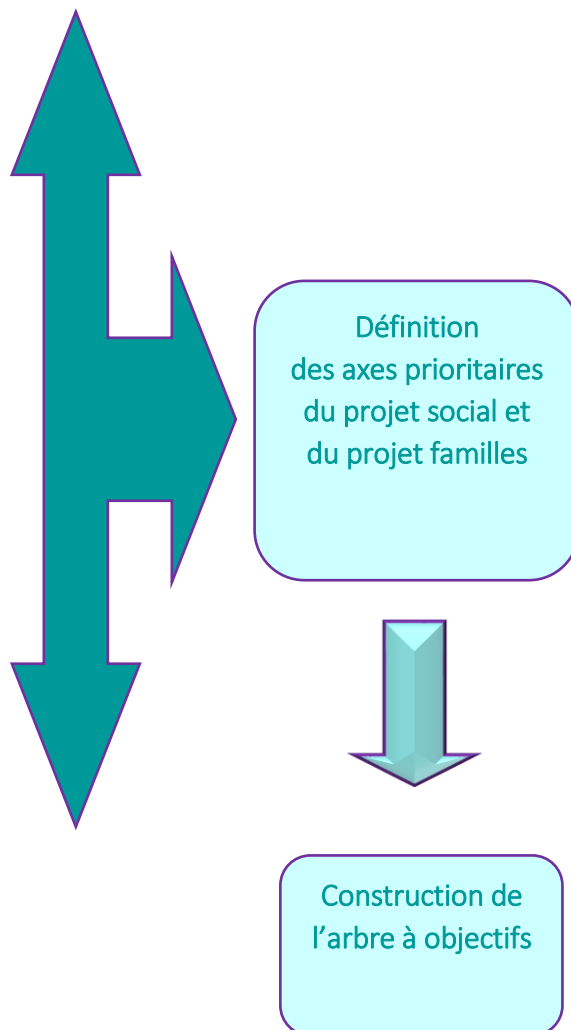
(Repérer les enjeux spécifiques aux familles)

② Une photographie des centres sociaux :

- Statistiques internes (le public accueilli).
- Expression des habitants et des usagers.
- Expression des partenaires.
- Les éléments d'auto-évaluation.

➤ *A partir des constats issus du diagnostic, repérer les enjeux des centres sociaux et les prioriser.*

(Repérer les enjeux spécifiques aux familles)



3.2 Calendrier et plan de charge du projet familles

Juin – Octobre 2018

Lancement de la démarche et élaboration d'un diagnostic participatif

- Constitution d'un comité de pilotage : 3 administrateurs, les 3 coordinateurs, l'équipe de direction. Son rôle : être garant de la méthodologie de la démarche participative et garant des échéances.
- Photographie du territoire : récolte et analyse des données froides (statistiques) et des données sensibles (entretiens, questionnaires, groupes de paroles, etc...).
- Photographie du Centre Social : récolte et analyse des données froides (statistiques) et données sensibles (entretiens, questionnaires, groupes de paroles, etc...).
- Analyse des éléments d'évaluation disponibles du projet précédent.

Novembre -décembre 2018

Restitution du diagnostic – débat d'enjeux – définition des axes stratégiques prioritaires

- Synthèse du diagnostic sous forme de constats.
- Partage du diagnostic avec l'ensemble des acteurs (habitants, partenaires + autres centres sociaux, administrateurs et professionnels) et 1er débat d'enjeux : à partir des constats, repérer les enjeux et les prioriser collectivement. Repérer les enjeux spécifiques aux familles.
- Le conseil d'administration priorise ses enjeux au regard de sa mission et de ses moyens. Il les traduit en 2 ou 3 axes prioritaires pour les 4 années à venir et un axe spécifique au projet familles.

Décembre 2018 – février 2019

Construction de l'arbre à objectifs

- A partir des axes, **élaboration du plan d'action (arbre à objectifs)** par l'équipe.
- Construction des **éléments d'évaluation** du projet : résultats attendus (impact social) et indicateurs de résultats.
- Présentation de l'arbre à objectifs aux partenaires institutionnels : **2^{ème} débat d'enjeux**.
- Validation par le conseil d'administration.

Février – Mars 2019

Mise en forme des documents projets

- Rédaction finale des projets : projet social et projet familles.
- Transmission à la CAF du Rhône (fin mars).

Avril (ou Mai) 2019

Communication

- Présentation/communication des projets aux habitants (Assemblée Générale).
- Elaboration d'un document synthèse du projet.

Juin (ou septembre) 2019

- Réponse de la CAF sur l'agrément des projets 2019-2023
- 1^{ère} journée annuelle du projet : éléments d'évaluation et définition du plan annuel de mise en œuvre du projet.



4.1 Un rappel

Le soutien aux parents dans leur rôle éducatif a toujours été une pratique quotidienne pour les acteurs œuvrant dans les Centres Sociaux.

Les liens de confiance qui se construisent entre les parents et les professionnels des structures participent à placer le Centre Social dans son rôle d'accompagnement des familles. Les actions et services développés sont autant de supports à la construction de liens avec les familles rencontrées.

C'est bien dans la multitude des liens créés avec les familles par le quotidien des rencontres et des échanges que le Centre Social peut construire son projet familles. Il peut prendre forme à partir de l'action régulière des centres sociaux et de leur inscription dans le territoire.

4.2 Rappel de l'axe familles du projet 2015/2019

L'axe 3 du projet social précédent concernait en particulier le volet familles.

« Valoriser la richesse des familles afin qu'elles mettent leurs capacités au service du territoire ».

C'est à partir de cet axe que nous avons pu élaborer la démarche évaluative concernant le volet familles.

4.3 Synthèse du travail d'évaluation

L'évaluation du projet social précédent s'est déroulée en plusieurs temps. Une première journée administrateurs/professionnels a eu lieu en mars 2016 et une seconde en mars 2018. Le contexte de rénovation du Centre Social avec sa réintégration dans des locaux rénovés en novembre 2016 n'a pas permis d'effectuer la journée de 2017 initialement prévue.


C'est à partir des bilans et des résultats obtenus que nous avons pu travailler.

Pour affiner notre évaluation, un travail en équipe sur trois séances spécifiques a été mené.


Axe stratégique 3 : Valoriser la richesse des familles afin qu'elles mettent leurs capacités au service du territoire

Obj.Général 1 – Lutter contre l'isolement des familles



Obj.Opérationnel 1 – Développer l'accueil des familles les plus isolées

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ Démarche d'aller vers, notamment durant les deux années de délocalisation : distribution du petit journal sur le marché et à la sortie des écoles...▪ Renforcement des liens avec Forum réfugiés, Aralis, GLH▪ Tarification au quotient familial de toutes les activités▪ Orientation de nouvelles familles vers les professionnelles familles▪ Permanence vie quotidienne▪ Renforcement de l'accueil et de l'accompagnement des familles (ALSH, EAJE...)▪ Places de crèche réservées pour les participants à des actions du Centre Social (ASL, couture...)▪ Présence des responsables sur les temps d'inscriptions
	<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ Développer/Renforcer des partenariats avec les institutions suivantes : CAF, MDM, ALTM, Cabinets médicaux, banque alimentaire...), veiller à les entretenir▪ S'appuyer davantage sur l'entrée permanence vie quotidienne pour favoriser l'accès aux autres actions du CS▪ Renforcer la transversalité pour un meilleur accompagnement de la famille dans sa globalité▪ Mettre en place des actions co construites au sein des structures partenaires▪ Démarche d'aller vers à réactiver, moins présente depuis le retour dans les locaux rénovés.

Obj.Opérationnel 2 – Innover nos modalités d'accueil des familles pour favoriser les rencontres

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ Accueil convivial et présence des professionnelles familles lors des temps d'inscription▪ Proposition de temps festifs transversaux (campagne à la ville)▪ Les matinées mamans une fois par trimestre. Mise en place de commissions par secteurs.▪ La localisation du bureau Familles/Parentalité à l'accueil favorise les rencontres et les orientations de premier accueil▪ Invitation des parents aux temps forts vacances, restitutions projets...▪ Augmentation de l'amplitude d'accueil (2 soirs jusqu'à 19h)▪ Permanence d'inscriptions sans rendez-vous à l'EAJE▪ Démarche d'aller vers : distribution du petit journal sur le marché et à la sortie des écoles...
	<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ La présence des responsables de secteur enfance jeunesse n'est plus systématique depuis les inscriptions informatisées (sept 2016). A nouveau opérationnelle à partir de la rentrée 2018.▪ Les temps festifs et de rencontres restent à consolider et à diversifier▪ Une évaluation de l'impact de l'augmentation de l'amplitude horaire est à effectuer▪ Démarche d'aller vers à réactiver, moins présente depuis le retour dans les locaux rénovés.

Obj.Opérationnel 3 – Travailler sur une meilleure connaissance des structures et des

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
<ul style="list-style-type: none">▪ Place repérée des professionnels du CS permettant de communiquer sur les actions du Centre Social, interconnaissance des équipes, regard croisé de situations : Participation aux conseils d'école et au CA du collège, liens avec l'ALTM (repérage, orientation et information), avec les assistantes sociales de la MDM, associations d'aide éducative pour les suivis individuels (EAJE, familles)▪ Partenariat dans le cadre des Ateliers Santé Ville médiation santé et femmes isolées▪ Rencontres trimestrielles EAJE/PMI	
<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i>	
<ul style="list-style-type: none">▪ Liens avec la Maison de la Métropole à reconstruire pour qu'ils soient plus formalisés.	





Ce que l'on peut retenir :



- Renforcement des liens avec Forum réfugiés, Aralis, GLH
- Tarification au quotient familial de toutes les activités
- Orientation de nouvelles familles vers les professionnelles familles
- Places de crèche réservées pour les participants à des actions du Centre Social (ASL, couture...)
- Démarche d'aller vers à réactiver, moins présente depuis le retour dans les locaux rénovés.
- La localisation du bureau Familles/parentalité à l'accueil favorise les rencontres et les orientations de premier accueil
- Augmentation de l'amplitude d'accueil (2 soirs jusqu'à 19h)
- Permanence d'inscriptions sans rendez-vous à l'EAJE
- Les temps festifs et de rencontres restent à consolider et à diversifier

Obj.Général 2 – Valoriser l’interculturalité dans les approches éducatives et l’échange de savoir et de compétences



Obj.Opérationnel 1 – Lutter contre la barrière de la langue et valoriser la diversité culturelle

 <i>Actions menées, Points positifs</i>
<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place de la Permanence vie quotidienne avec articulation avec le PIMMS▪ Places réservées à l’EAJE pour les enfants des parents participant aux ASL.▪ Accompagnement des parents dans le cadre des ateliers éducatifs▪ Permanence de médiation santé▪ Au sein des ASL, travail axé sur l’autonomie et la valorisation des personnes (poèmes écrits et lus sur le thème de la peur lors de Chapitre 8 et de l’AG, préparation et dégustation de plats typiques), la découverte, l’accès aux droits▪ Formation des bénévoles et professionnels, liens avec le pôle linguistique du territoire▪ Rencontres régulières avec les coordinateurs des ASL des Centres Sociaux du 8^{ème}
<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i> 
<ul style="list-style-type: none">▪ L’accompagnement des parents dont les enfants fréquentent le Centre Social est encore à développer sur ce champ-là.▪ Moins en moins de demandes sur la permanence vie quotidienne▪ Poursuivre le travail engagé avec le pôle linguistique

Obj.Opérationnel 2 – Favoriser la rencontre entre les familles de différentes cultures

 <i>Actions menées, Points positifs</i>
<ul style="list-style-type: none">▪ Développement d’actions favorisant le faire ensemble et la valorisation des parents à travers le faire ensemble : Ateliers parents/enfants, « campagne à la ville », rencontres parents/enfants trimestrielles à l’EAJE, l’espace-jeux▪ Sorties familiales et culturelles▪ Café des parents▪ Participation de familles de l’EAJE à des ateliers dans le cadre de la « résidence dance » avec d’autres familles du Centre Social Laënnec
<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i> 
<ul style="list-style-type: none">▪ Les ateliers parents enfants sont à réinterroger avec la nouvelle configuration des rythmes scolaires▪ Être vigilant au renouvellement des familles dans le cadre des sorties familiales et culturelles▪ Impliquer davantage les familles dans la préparation des sorties▪ Baisse de fréquentation au sein de l’espace jeux, mobilisation et communication à revoir

Obj.Opérationnel 3 – Remobiliser le réseau partenarial spécifique : écoles, forum réfugiés, foyers...

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
<ul style="list-style-type: none">▪ Représentation du Centre Social au sein de tous les équipements scolaires de notre zone d'intervention▪ Liens renforcés avec les structures d'accueil et d'hébergement (Forum réfugiés, Aralis...)	
	<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i>
<ul style="list-style-type: none">▪ Lien entre l'EAJE et la maternelle Pasteur est à reformaliser▪ Travailler le relais des informations du Centre Social auprès des familles du territoire▪ Actions communes à développer permettant le lien, l'inter connaissance et l'échange d'informations	



Ce que l'on peut retenir :

- Un accompagnement individualisé des familles les plus fragiles par le biais des temps de permanences adaptés (permanence vie quotidienne, médiation santé, permanence seniors...).
- Des actions socio linguistiques sur le territoire qui sont concertées.
- Des supports d'animation diversifiés pour faciliter les temps de rencontres entre les familles.
- Une implication des familles dans la durée à soutenir mais qui reste compliquée.
- Des partenariats solides et d'autres à renforcer.



5.1 Synthèse des éléments de diagnostic du territoire

C'est à partir des données statistiques (RP INSEE, CAF du Rhône) et de plusieurs documents, Projet de territoire Lyon Mermoz 2016-2020 (Mission entrée-est), Fiche territoire Mermoz (Direction du développement Territorial), Diversification de l'habitat et mixité sociale à Mermoz Nord : bilan d'étape juin 2017 (Mission entrée est) que nous avons pu élaborer la photographie du territoire.

La ville de Lyon et le territoire d'intervention du Centre Social Mermoz



Le Centre Social Mermoz est implanté sur le 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Le 8^e arrondissement de Lyon est l'un des neuf arrondissements de Lyon.

Cet arrondissement de Lyon est situé au sud-est de la Métropole, entre les 3^{ème} et 7^{ème} arrondissements et les villes de Bron et Vénissieux.

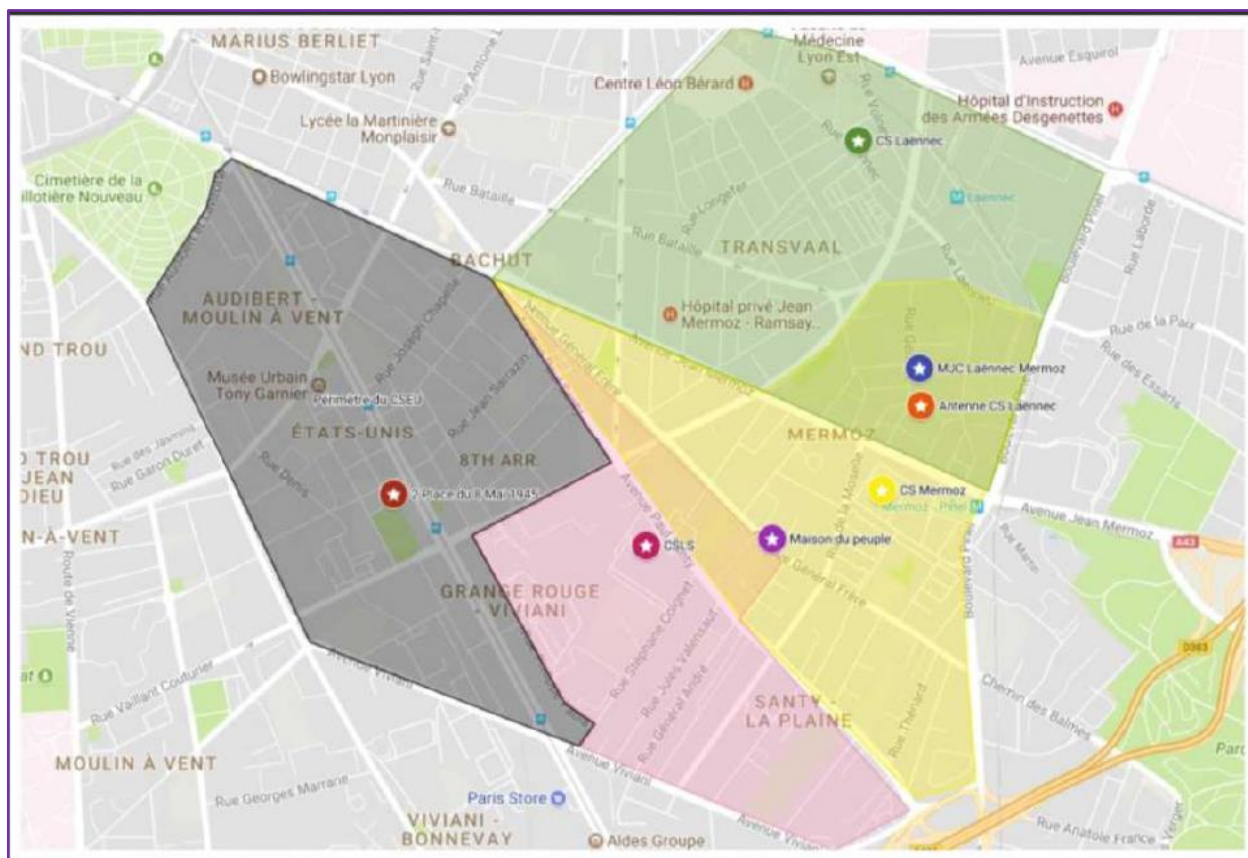
Sa superficie est de 670 ha. Certains de ses quartiers sont éligibles à la politique de la ville.

Le quartier de Mermoz bénéficie d'une forte couverture par des structures sociales et/ou issues de l'éducation populaire. Cela est lié à son histoire et à la présence de nombreuses familles ou individus en fragilité sociale et/ou économique.

Le territoire du 8^{ème} arrondissement compte quatre centres sociaux qui ont une zone de compétence définie. Cette zone a été définie par le Conseil d'administration, la municipalité, la Caf du Rhône et les acteurs locaux il y a de nombreuses années. Une zone de compétence est la zone sur laquelle le Centre

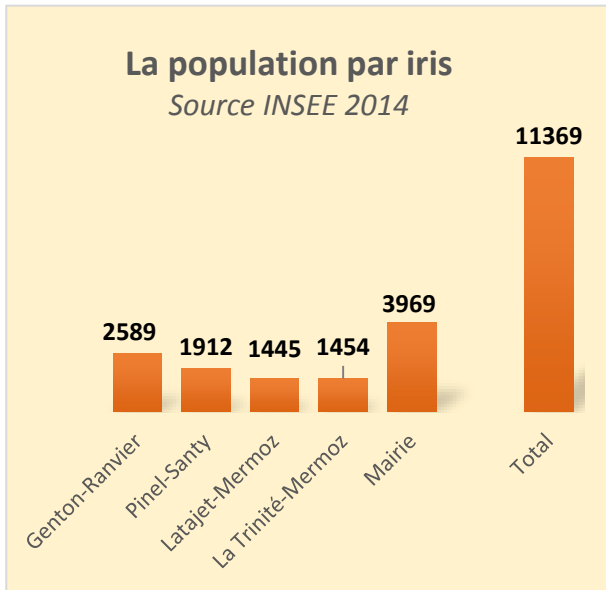
Social se reconnait et est reconnu comme ayant une responsabilité. Cependant, la définir ne signifie pas pour autant exclure les personnes venant d'autres lieux. Pour le Centre Social Mermoz, la priorité des inscriptions est donnée aux habitants de sa zone d'intervention.

Un territoire d'intervention partagé



Voici la liste des iris concernés par la zone d'influence/zone d'intervention du Centre Social de Mermoz :

- L'IRIS n° 0401 (Latarjet-Mermoz) en totalité
- L'IRIS n° 0402 (La Trinité-Mermoz) en totalité
- L'IRIS n° 0403 (Genton-Ravier) partiellement
- L'IRIS n° 0404 (Mairie) en grande partie
- L'IRIS n° 0501 (Pinel-Santy) en grande partie
- L'IRIS n° 0503 (Général André) partiellement

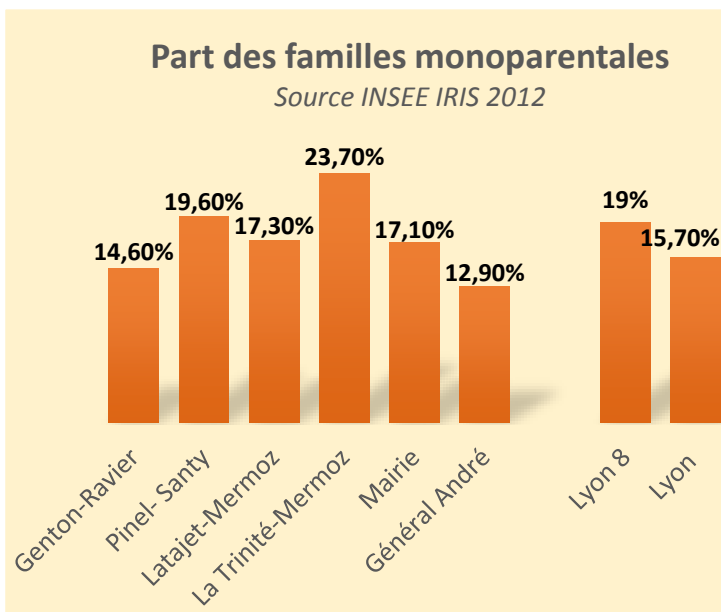
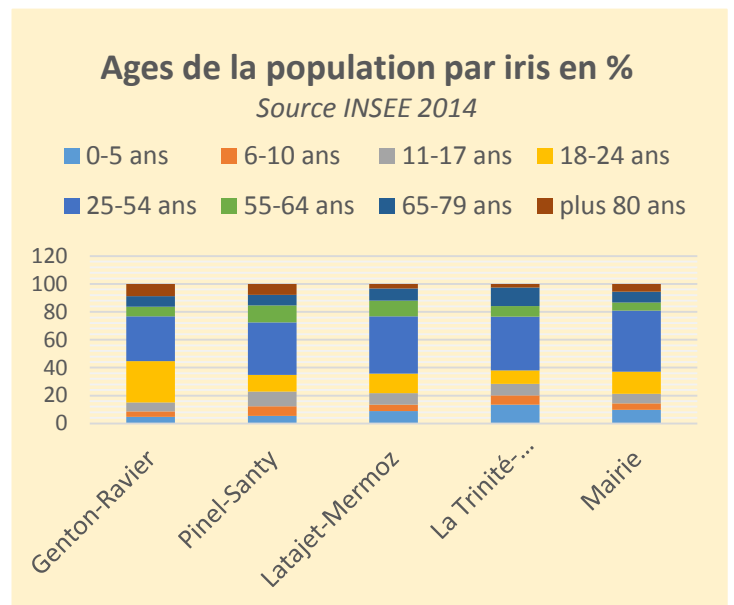


Globalement, la zone de compétence du Centre Social Mermoz compte environ 11369 habitants. Les iris Mairie (35% de la population), Genton-Ranvier (22,8% de la population) et Pinel-Santy (16,8% de la population), sont les zones les plus peuplées de notre zone de compétence. Latarjet-Mermoz (12,7%) et Trinité-Mermoz (12,8%), qui correspondent aux territoires Politique de la Ville sont les moins peuplés. 25,5% de la population (2899 personnes) de la zone de compétence du Centre Social habite en zone QPV.

Une population globalement jeune sur l'ensemble du secteur mais variable selon les iris.

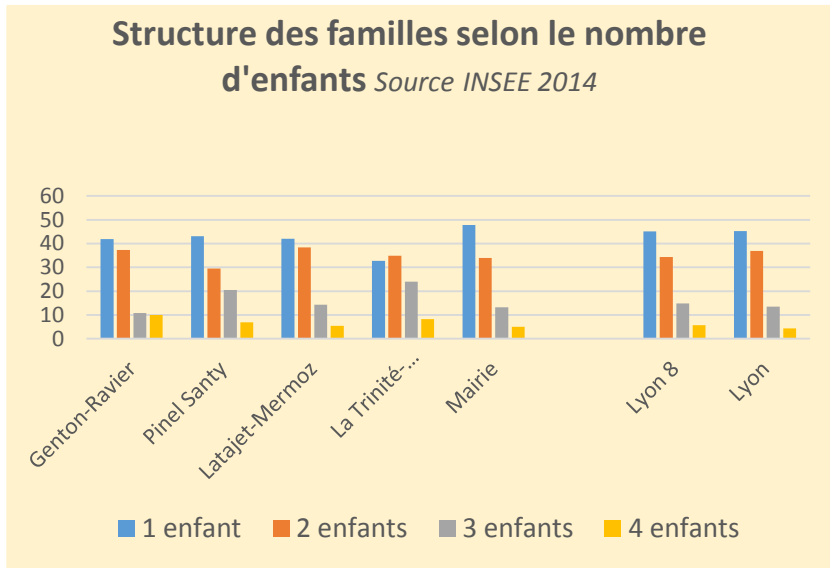
La part des moins de 17 ans et celle des plus de 65 ans sont plus importantes sur l'IRIS Trinité Mermoz.

L'IRIS Genton-Ranvier a un nombre important de 18 et 24 ans. La présence d'une résidence étudiante sur ce secteur peut expliquer ce chiffre.



Sur le 8^{ème} arrondissement de Lyon, le nombre de familles monoparentales est supérieur de 3 points par rapport à la moyenne de Lyon. On constate une surreprésentation des familles monoparentales sur les iris :

- La Trinité Mermoz (23.70% soit 88 familles)
- Latarjet-Mermoz (17.3% soit 65 familles)
- Pinel-Santy (19.6% des familles)
- Mairie (17.10% soit 139 familles)



Une surreprésentation des familles nombreuses (3 enfants ou plus) dans le quartier Trinité-Mermoz: 32 % et Pinel Santy (27%) contre 18 % en moyenne à Lyon.

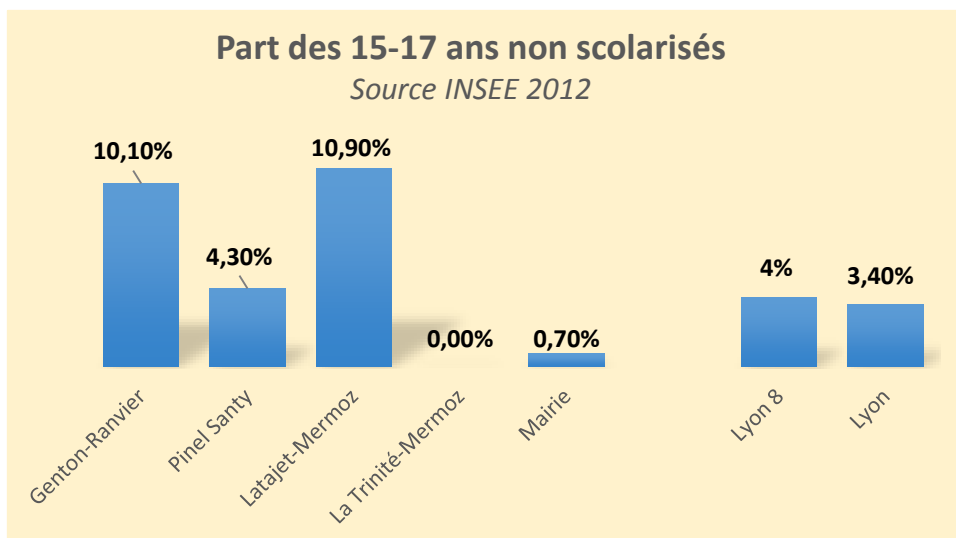
A noter iris Mairie : 48 % des familles ont 1 seul enfant.

Scolarité

Taux de réussite au brevet des collèges 2017

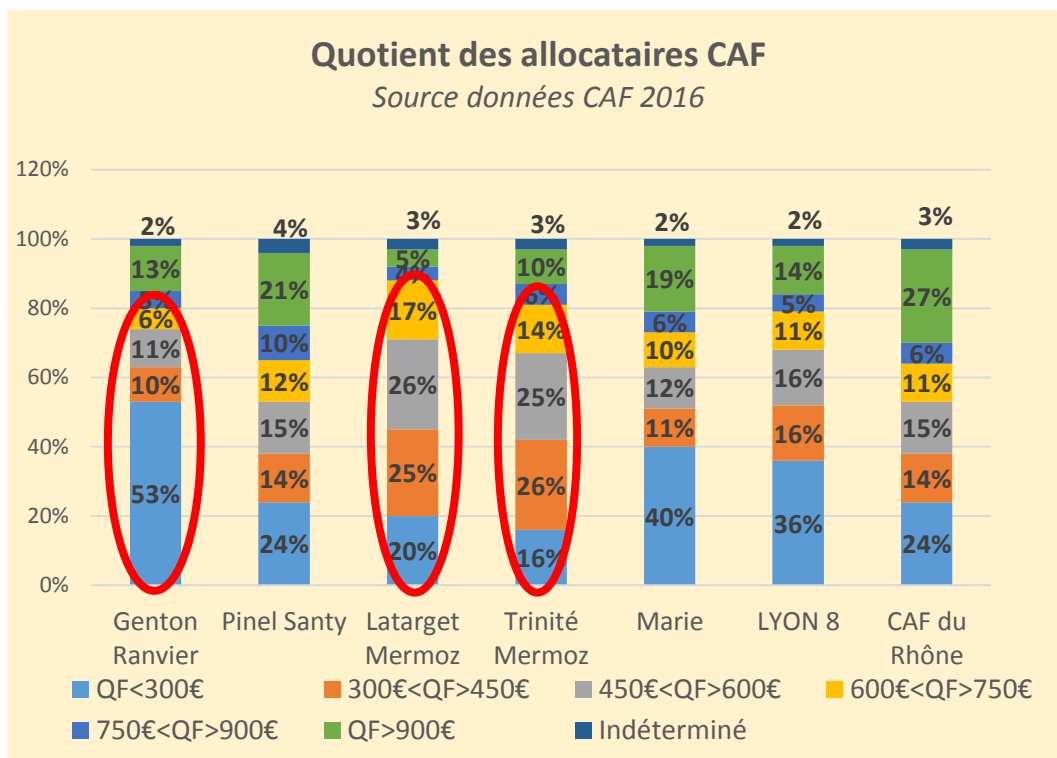
- Département du Rhône : 89.64%
- Collège Paul Grignard : 82.35%

En 2016, le taux de réussite au Brevet des Collèges était inférieur à celui du département du Rhône avec une proportion de 15 ans et + non scolarisés et sans diplôme, supérieure à celle du niveau national (3,8% des jeunes concernés sur Lyon 8; 10,9% des jeunes de l'iris Latajet-Mermoz).



Revenus des familles

Un Quotient Familial < à 750€ correspond en général au seuil d'ouverture d'un certain nombre de prestations de la CAF.



64 % des allocataires de la CAF du Rhone ont un quotient familial inférieur ou égal à 750€ et 79% des allocataires de Lyon 8^{ème} ont un QF inférieur ou égal à 750€.

Comparée à ces données, la proportion des allocataires ayant un QF inférieur ou égal à 750€ est importante dans les zones :

- Latarjet Mermoz : 88%
- Trinité Mermoz : 81%
- Genton Ranvier : 80%



6- Eléments de diagnostic du Centre Social de Mermoz

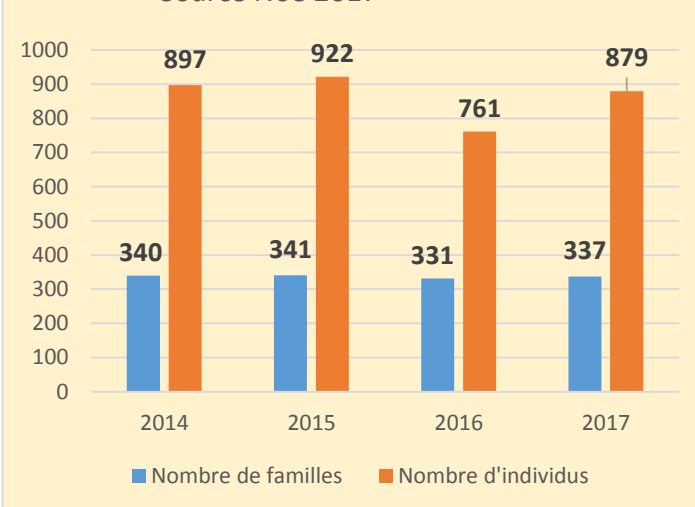
6.1 Synthèse des éléments de diagnostic issus du Centre Social

Globalement, entre 2014 et 2017 on peut noter une grande stabilité du nombre de familles et d'individus qui ont fréquenté le Centre Social. Cela s'explique en partie par le fait que seule une partie des données de l'activité du Centre Social est prise en compte dans le calcul présenté dans ce graphe.

En effet, certaines actions développées par le Centre Social ne faisaient pas encore l'objet d'un traitement informatisé et, de fait, ne se retrouvent pas dans les statistiques issues du logiciel de gestion des adhérents. Un travail s'engage progressivement afin de prendre en compte informatiquement toutes les inscriptions.

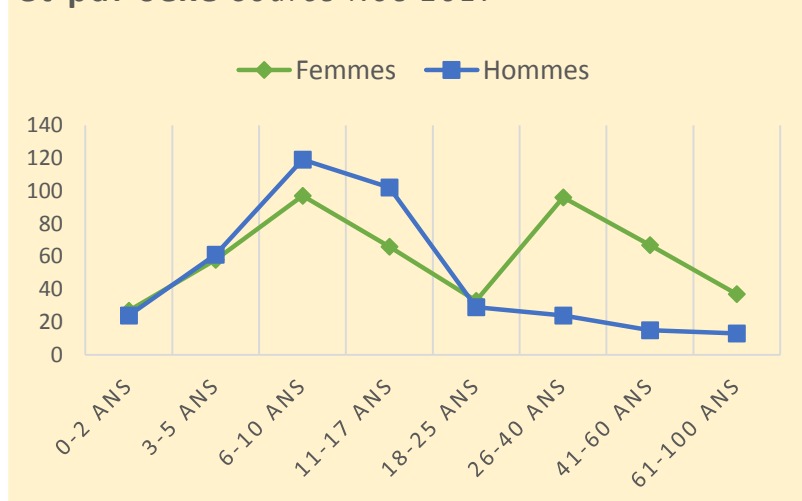
Evolution du nombre d'adhérents du Centre Social Mermoz

Source Noé 2017



Répartition des usagers par âge et par sexe

Source Noé 2017



Jusqu'à 25 ans, la part des usagers de sexe masculin sont un peu plus nombreux que ceux du sexe féminin. A partir de 20 ans les courbes se croisent et les femmes sont alors plus nombreuses que les hommes à fréquenter le Centre Social.

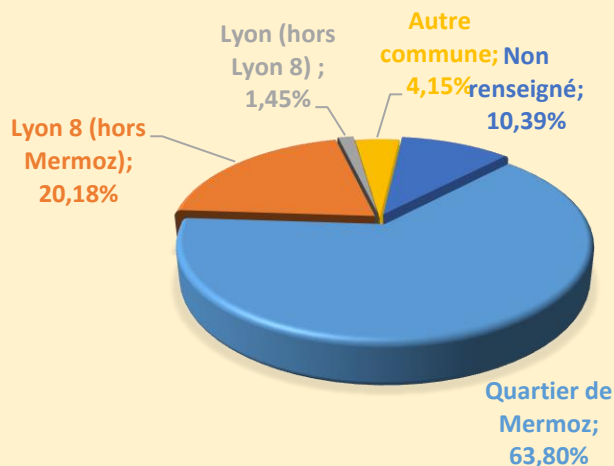
Sur 868 individus qui fréquentent le Centre Social, 481 sont des femmes et 387 des hommes. 64% des personnes qui fréquentent le Centre Social ont moins de 18 ans.

Les 11/17 ans représentent 19% des usagers.

Sur les 314 usagers de plus de 18 ans, 74% sont des femmes et 16% ont plus de 61 ans.

Origine géographique des adhérents

Source Noé 2017



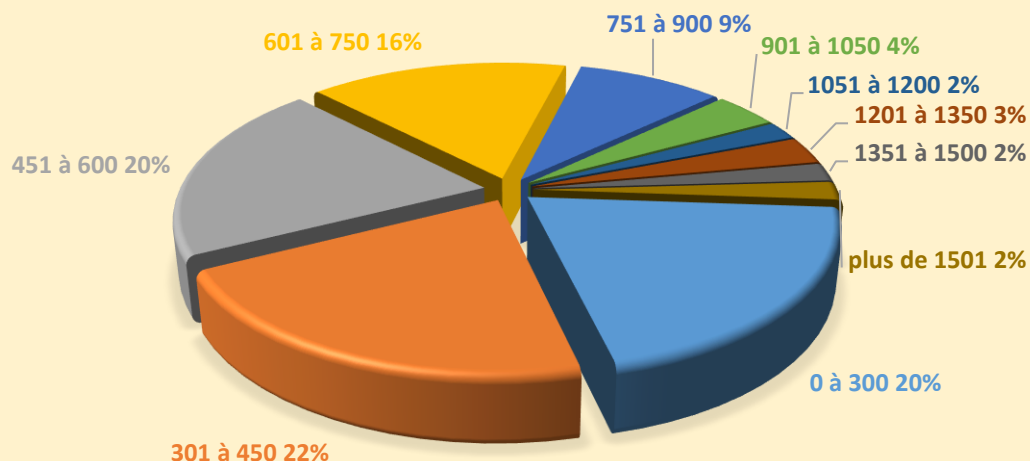
De manière générale, le public touché par le Centre Social habite le territoire de Mermoz (64%). On peut noter que s'il n'habite pas Mermoz, il habite le 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Quotients familiaux des adhérents du Centre Social

Source Noé 2017

78 % des familles adhérentes au Centre Social Mermoz ont un QF inférieur ou égal à 750€

41% ont un QF inférieur ou égal à 450€



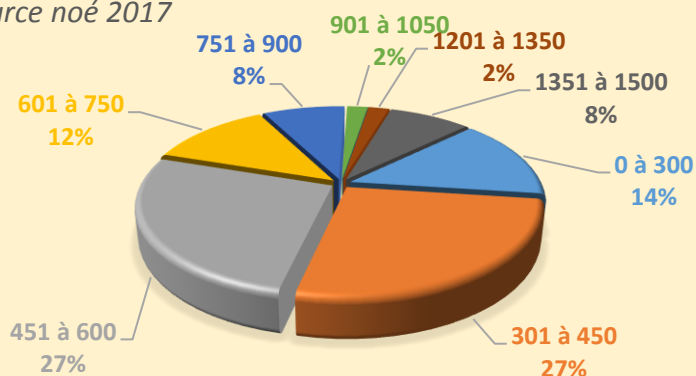
Sorties familiales

80% des familles ont un QF inférieur ou égal à 750 € dont 41% qui ont un QF inférieur à 450€.

A noter que 10% des familles ont un QF supérieur à 1201€

QF des familles des sorties familiales

Source noé 2017





7.1 Synthèse des constats liés au projet familles

Afin de recueillir des données plus sensibles, différents moyens ont été mis en place pour aller au-devant des habitants, des adhérents et des partenaires et recueillir leur « **regard sur le Centre Social** ».

Nous avons pu nous appuyer sur une soixantaine de questionnaires (1/4 d'habitants et 2/4 d'adhérents, 1/4 partenaires)

A propos du territoire

Démographie / Territoire

La part des moins de 17 ans est importante sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy. A noter, la part des 18-24 ans est très surreprésentée sur l'iris Genton Ranvier

Presque 26% de la population (2899 personnes) de la zone de compétence du Centre Social Mermoz habite en zone QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville).

La diversité culturelle est très marquée sur les iris Latarjet Mermoz, Trinité Mermoz, Pinel Santy.

Des habitants de Mermoz préoccupés par les questions de sécurité et par l'accompagnement des jeunes.

Situation professionnelle/revenus

Comparé à celui de Lyon, le taux de chômage est plus de deux fois supérieure sur les iris Latarjet Mermoz et Trinité Mermoz.

La proportion des allocataires ayant un QF inférieur ou égal à 750€ est importante sur les iris Latarjet Mermoz, Trinité Mermoz, Genton Ranvier.

Globalement, le taux de pauvreté sur l'arrondissement du 8^{ème} est supérieur de + de 6 points par rapport à la moyenne nationale. Mais les quartiers Latarjet Mermoz et Trinité Mermoz ont une très forte proportion de population sous le seuil de pauvreté ou de personnes bénéficiaires du RSA socle.

Familles/parentalité

On repère une surreprésentation des familles monoparentales sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy (Pour Trinité Mermoz, + 4 points par rapport à Lyon 8 et plus 7 points par rapport à Lyon).

On repère une surreprésentation des familles nombreuses (3 enfants et plus) sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy (Pour Trinité Mermoz, 32% des familles contre 18% à Lyon). A noter, 48% des familles sur l'iris Mairie ont un seul enfant.

Scolarité

Sur l'iris Latarjet Mermoz, la proportion des +15 ans non scolarisé et sans diplôme est supérieure de plus de 6 points par rapport à Lyon 8 (10.9% contre 3.8%). A noter, en 2011, le taux de retard d'au moins 1 an à l'entrée en 6^{ème} était de 27% sur Mermoz contre 12.3% sur le plan national.

A propos du Centre Social

Fréquentation

Presque 64% des familles utilisatrices du Centre Social habitent le quartier de Mermoz. 84% habitent le 8^{ème} arrondissement.

Globalement, 77% des familles adhérentes au Centre Social ont un QF inférieur ou égal à 750€. 41% ont un QF inférieur ou égal à 450€.

64% des personnes qui fréquentent le Centre Social ont moins de 18 ans. Les 11-17 ans représentent 19% des usagers. 74% des adhérents de plus de 18 ans sont des femmes.

Le Centre Social doit veiller à s'adresser à la population de l'ensemble de sa zone de compétence (QPV et hors QPV)

Communication/information/identification/attentes

Le Centre Social Mermoz est bien repéré et identifié par les familles du territoire. Il est identifié pour avoir un écho important auprès des familles.

Les actions menées par le Centre Social en direction des familles ne sont pas assez connues des familles interrogées avec une exception pour ce qui concerne les sorties familiales.

La nécessité de mieux communiquer sur le projet familles tant en interne qu'en externe et sur le rôle des référents familles / parentalité.

Les familles disent avoir confiance dans l'équipe de professionnels du Centre Social. Elles évoquent fréquemment la notion de « soulagement » apporté selon elles par le Centre Social.

Partenariat

Le Centre Social est reconnu par les partenaires par :

- Son expertise du territoire
- Sa prise en compte des besoins des parents et de l'accompagnement des familles
- Son accompagnement des personnes les plus fragiles
- Ses interventions en grande proximité avec les habitants du territoire
- Sa capacité à fédérer les habitants

Le Centre Social est attendu en particulier par les partenaires dans :

- le domaine de l'accompagnement à la fonction parentale
- l'accompagnement des projets et initiatives habitants
- l'accompagnement des jeunes (prévention du décrochage scolaire, vulnérabilité des jeunes, prévention des conduites à risques...)

Des liens partenariaux inégaux selon les partenaires

7.2 Définition des enjeux du projet familles

Un regard croisé sur les constats pour définir les enjeux

Différents temps de travail collectifs ont permis de définir les enjeux principaux du Centre Social Mermoz à partir des différents constats issus du diagnostic de territoire.

Une journée professionnels/membres de l'association/bénévoles :

A partir des éléments issus du diagnostic de territoire (données froides et données sensibles), nous avons fait émerger de manière collective et partagée ce qui pouvait être perçu comme être les enjeux principaux pour le Centre Social au cours des quatre prochaines années.

Une rencontre professionnels/membres du CA/ partenaires :

A partir des éléments issus du diagnostic de territoire (données froides et données sensibles), il s'est agi d'échanger avec nos partenaires sur les différents constats qu'il pouvait en ressortir et de se mettre d'accord sur ceux qui semblaient être les plus importants à traiter pour le Centre Social.

Ensemble (partenaires, administrateurs, bénévoles et salariés) nous avons partagé les différents constats issus du diagnostic et avons pu croiser nos regards, nos expériences, nos idées, afin de repérer les enjeux du Centre Social pour les quatre prochaines années.

Nous avons pu nous appuyer sur la participation de 42 personnes :

- 11 administrateurs
- 14 partenaires
- 15 salariés

Des enjeux...aux objectifs généraux :

A partir des enjeux repérés, une proposition de plusieurs objectifs généraux concordants a pu être formulée à partir de la synthèse des étapes précédentes.

Un choix stratégique

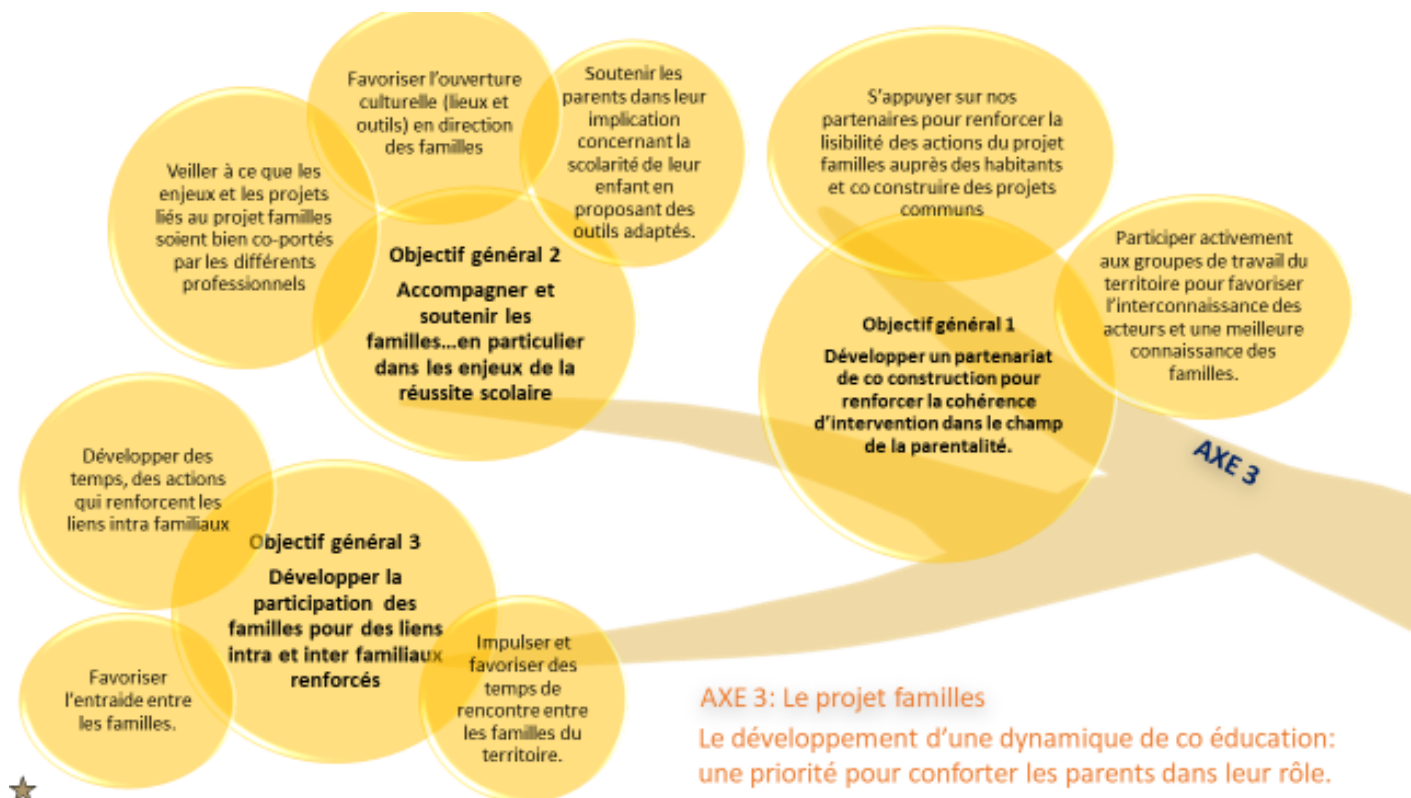
Cette proposition présentée et discutée en conseil d'administration a permis de valider les axes prioritaires pour les 4 années à venir dont une orientation prioritaire pour le projet familles.

Les enjeux du projet familles qui ont été repérés :

- Un projet familles connu et lisible par tous.
- La transversalité entre les secteurs au cœur du projet familles
- Un partenariat de co-construction pour renforcer la cohérence d'intervention dans le champ de la parentalité.
- La réduction des inégalités en matière de réussite scolaire et la prévention du décrochage scolaire.
- Le développement de la participation et de l'investissement des familles.
- Des liens inter et intra familiaux renforcés



8.1 Le développement d'une dynamique de coéducation : une priorité pour conforter les parents dans leur rôle



AXE 3.1 Le développement d'une dynamique de coéducation : une priorité pour conforter les parents dans leur rôle

CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une zone d'intervention de plus en plus juxtaposée avec les autres structures socioculturelles du 8ème....Une zone d'intervention propre au CS Mermoz qui se réduit. ▪ Un projet de renouvellement urbain qui vise une diversification et une densification du nombre de logements existants avec en prévision la relocalisation des activités du Centre Social Mermoz avec celles de la MJC Laënnec Mermoz dans un même équipement à une échelle de 10 ans. ▪ Un projet de construction d'un nouvel équipement de 1500 m2 pour la relocalisation des activités du Centre Social Langlet Santy qui sera situé à 350 m du Centre Social Mermoz à l'échelle de 2 ans. ▪ Des liens partenariaux inégaux selon les partenaires ▪ La nécessité de mieux communiquer sur le projet familles tant en interne qu'en externe et sur le rôle des référents familles. 	
ENJEUX	<p>Un partenariat de co-construction pour renforcer la cohérence d'intervention dans le champ de la parentalité.</p> <p>Un projet familles connu et lisible par tous. (Communication)</p> <p>Un projet famille lisible à travers des actions spécifiques</p>	
OBJECTIF GENERAL 1	<p>Développer un partenariat de co-construction pour renforcer la cohérence d'intervention dans le champ de la parentalité.</p>	
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<p><i>Participer activement aux groupes de travail du territoire pour favoriser l'interconnaissance des acteurs et une meilleure connaissance des familles</i></p>	<p><i>S'appuyer sur nos partenaires pour renforcer la lisibilité des actions du projet familles auprès des habitants et co construire des projets en commun.</i></p>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un listing, annuaire des partenaires • Renforcer les liens avec la PMI et la prévention • Créer une passerelle avec la maternelle Pasteur pour l'EAJE. • S'inscrire dans des groupes de travail partenariaux (Réunions petite enfance VDL/CAF, LAEP, Groupe parentalité, CA du collège Grignard, GPDS, Veille éducative...) • Informer (donner à voir) les partenaires des actions parentalités proposées par le Centre Social 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets PRE • Ptits dej parentalité • CLAS • Autour de thématiques : langage, allaitement, les dangers du numériques, l'orientation... • Ateliers Santé Ville • Créer des actions avec Forum Réfugiés et Aralis
RESULTATS ATTENDUS Impact social	<p>Meilleure prise en charge des familles, prise en charge globale</p> <p>Avoir des relais possibles pour les différents besoins des familles.</p> <p>Rapports facilités avec les différents partenaires</p>	<p>Meilleure efficacité des actions en direction des parents</p> <p>Toucher un public plus large : Nb de nouveaux adhérents en fonction de leur zone d'habitation</p> <p>Dynamique positive entre les partenaires</p>
INDICATEURS DE RESULTATS	<p>Nb de partenaires différents</p> <p>Nb de familles orientées</p> <p>Qualité du partenariat</p> <p>Nb d'instances sur lesquelles nous sommes représentés</p> <p>Fréquence des rencontres</p> <p>Qualité du suivi individualisé</p>	<p>Nb d'actions co portées</p> <p>Nb de participants sur les actions</p> <p>Nb de nouvelles familles</p> <p>Nb de partenaires avec lesquels nous avons co construit</p>

AXE 3.2 Le développement d'une dynamique de coéducation : une priorité pour conforter les parents dans leur rôle			
CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Centre Social est attendu en particulier par les partenaires dans le domaine de l'accompagnement à la fonction parentale et l'accompagnement des jeunes (prévention décrochage scolaire, vulnérabilité des jeunes, prévention des conduites à risques...) ▪ Le Centre Social Mermoz est bien repéré et identifié par les familles du territoire. Il est identifié pour avoir un écho important auprès des familles. ▪ Les familles disent avoir confiance dans l'équipe de professionnels du Centre Social. Elles évoquent fréquemment la notion de « soulagement » apporté selon elles par le Centre Social. ▪ On repère une surreprésentation des familles monoparentales sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy (Pour Trinité Mermoz, + 4 points par rapport à Lyon 8 et plus 7 points par rapport à Lyon). ▪ On repère une surreprésentation des familles nombreuses (3 enfants et plus) sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy (Pour Trinité Mermoz, 32% des familles contre 18% à Lyon). A noter, 48% des familles sur l'iris mairie ont un seul enfant. ▪ Sur l'iris Latarget Mermoz, la proportion des +15 ans non scolarisé et sans diplôme est supérieure de plus de 6 points par rapport à Lyon 8 (10.9% contre 3.8%). A noter, en 2011, le taux de retard d'au moins 1 an à l'entrée en 6ème était de 27% sur Mermoz contre 12.3% sur le plan national. ▪ 77% des familles adhérentes au Centre Social ont un QF inférieur ou égal à 750€. 41% ont un QF inférieur ou égal à 450€. 		
ENJEUX	La réduction des inégalités en matière de réussite scolaire et la prévention du décrochage scolaire.		
OBJECTIF GENERAL 2	Accompagner et soutenir les familles ... en particulier dans les enjeux de la réussite scolaire		
OBJECTIFS OPERATIONELS	<i>Favoriser l'ouverture culturelle (lieux et outils) en direction des familles</i>	<i>Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant en proposant des outils adaptés</i>	<i>Veiller à ce que les enjeux et les projets liés au projet familles soient bien co portés par les différents professionnels</i>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> • Sorties à la médiathèque • Spectacle partagé avec les parents • Actions autour du langage • Intervenant livres • Espace jeux. Sorties parents/enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisations aux outils numériques en lien avec le suivi scolaire • Rencontres/informations thématiques / ressources liées à la scolarité des enfants • Rencontres individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme des familles co construits • Accompagnement des professionnels (sens et culture commune sur la question de l'accompagnement des parents et des familles) : formation collective • Une journée champêtre en famille en lien avec les alsh • Une évaluation du projet familles partagée
RESULTATS ATTENDUS Impact social	Les parents ont connaissance d'outils favorisant le développement de leur enfant et ils les utilisent. Ouverture culturelle au service des apprentissages	Meilleure connaissance du système scolaire par les familles Valorisation des parents dans leur rôle/place Meilleure maîtrise par les parents du fonctionnement Education Nationale	Des liens entre les professionnels renforcés Une mobilisation des familles plus forte Un projet famille partagé et mieux connu de toutes les familles <i>Un fonctionnement moins sectorisé</i>
INDICATEURS DE RESULTATS	Intérêt des parents Questionnement des parents Evolution des enfants (meilleur attention...) Respect de l'objet livre	Nb d'actions réalisées Nb de parents concernés	Nb de familles par secteur Mobilisation des professionnels de chaque secteur Qualité des relations d'équipe

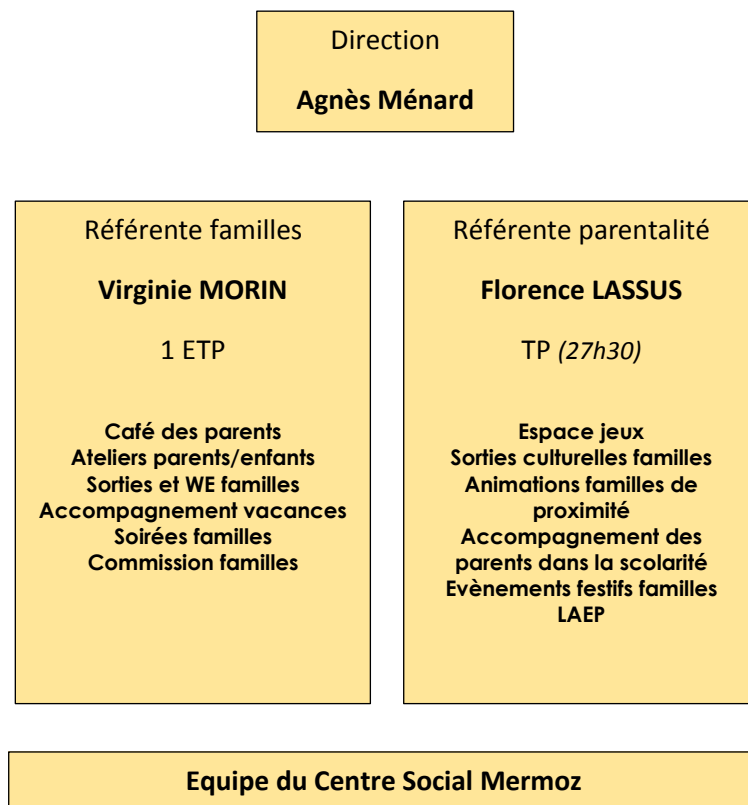
AXE 3.3 Le développement d'une dynamique de coéducation : une priorité pour conforter les parents dans leur rôle

CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> Le Centre Social Mermoz est bien repéré et identifié par les familles du territoire. Il est identifié pour avoir un écho important auprès des familles. Les actions menées par le Centre Social en direction des familles sont pas assez connues des familles interrogées avec une exception pour ce qui concerne les sorties familiales. La nécessité de mieux communiquer sur le projet familles tant en interne qu'en externe et sur le rôle des référents familles. Les familles disent avoir confiance dans l'équipe de professionnels du Centre Social. Elles évoquent fréquemment la notion de « soulagement » apporté selon elles par le Centre Social 		
ENJEUX	<p>Le développement de la participation et de l'investissement des familles. Des liens inter et intra familiaux renforcés Un projet familles connu et lisible par tous. (Communication)</p>		
OBJECTIF GENERAL 3	Développer la participation des familles pour des liens intra et inter familiaux renforcés		
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<i>Développer des temps, des actions qui renforcent les liens intra familiaux</i>	<i>Impulser et favoriser des temps de rencontres entre les familles du territoire</i>	<i>Favoriser l'entraide entre les familles</i>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> • Matinées parents (EAJE) • Café des parents • Temps festifs • Activités parents/enfants • Permanence réservation animée par une professionnelle EAJE • Débats parents / jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps forts sur le quartier • Le programme des familles • La commission familles • Des temps collectifs parents (par secteur et entre secteurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un lieu/espace/support d'échanges d'actes de solidarité • Organisation d'un troc (matériel et idées) • Livret de recensement des demandes/besoins • Amplifier et réorganiser diversifier l'espace de dons des livres de l'accueil
RESULTATS ATTENDUS Impact social	Liens de solidarité entre parents Renforcement des liens parents/enfants Les parents s'intéressent à la vie de leur enfant au Centre Social	Des familles qui se connaissent et échangent Plus d'entraide Des liens nouveaux qui se créent Des nouvelles familles qui trouvent leur place	Des liens entre les familles qui favorisent les solidarités Des familles impliquées Des familles qui s'entraident
INDICATEURS DE RESULTATS	Nb de parents et d'enfants présents Qualité des temps proposés	Nb de familles concernées Nb de familles mise en lien	Nb de familles concernées et mise en relations Nb d'actions réalisées



9.1 Les Ressources Humaines du secteur familles

Le projet familles est sous la hiérarchie directe de la direction du Centre Social. Deux professionnelles ont en charge de l'animation globale du projet. Mais c'est bien l'équipe toute entière qui est mobilisée pour faire vivre les différentes actions.



9.2 La démarche d'évaluation du projet familles

La démarche d'évaluation ne peut être que permanente même si des temps spécifiques forts vont être balisés au fil du déroulé de ce projet familles.

L'évaluation aura plusieurs fonctions :

- Vérifier la cohérence du projet familles en articulation avec l'action menée de manière globale à l'échelle du Centre Social et à l'échelle de l'arrondissement.
- Apprécier la pertinence, la qualité des actions proposées en direction des familles (données statistiques et données sensibles)
- Apprécier l'efficacité sociale du Centre Social, tant en ce qui concerne la pertinence et la qualité des réponses apportées au regard des besoins des habitants qu'en ce qui concerne son impact social plus global sur le territoire (apport de réponses nouvelles, structuration et animation du partenariat local).

Les moyens pour évaluer le projet familles :

Les acteurs de l'évaluation	Les outils	La périodicité
Conseil d'administration	Réunions de CA - Invitation des référentes familles et parentalité ponctuelle - Bilans réguliers des actions menées - Participation des membres du CA aux instances liées au fonctionnement du projet familles Journée de travail projet social et familles	Mensuelle Annuelle
Les habitants adhérents	Commission familles - Bilans et programmation des actions familles Points bilans - Echanges / Bilans réguliers avec les familles - Echanges informels	3 par an Après chaque action
Les habitants non adhérents	Points infos sorties écoles Points infos Manifestations publiques	Mensuelle Ponctuel
L'équipe	Réunion d'équipe globales Réunions de secteur Réunions thématiques Fiches actions Dossiers de financement Rapport d'activité Statistiques Journée de travail projet social et familles	2 par mois 1 par mois Annuelle Hebdomadaire Annuelle
Les bénévoles	Réunions de travail Rencontres individuelles Journée de travail projet social et familles	Annuelle
Les partenaires	Réunions de travail Groupe parentalité Assemblée générale	Hebdomadaire 1 fois tous les 2 mois 1 par an
Les financeurs	Dossiers de financement Commissions / rencontre des financeurs Assemblée générale	Annuelle Mensuelle Annuelle

Une grille d'évaluation pour structurer l'évaluation

Afin de mettre en œuvre la démarche d'évaluation quelques principes ont été retenus. Il s'agit de proposer **une démarche d'évaluation qui s'inscrit dans la continuité**. Elle doit permettre de gérer le projet en repérant, au fil de l'action, les anomalies en cours d'exécution et d'y apporter des corrections au fur et à mesure de son déroulé.

La démarche doit être **inclusive** et permettre à toutes les composantes de la structure de pouvoir y participer. Elle doit favoriser la concertation de tous les acteurs.

La démarche doit être **simple, réaliste et accessible**. Les outils utilisés doivent être adaptés à chaque personne participant à la démarche.

Enfin la démarche doit être **globale** et prendre en compte le projet famille au regard de l'ensemble du projet social du Centre Social.

Tableau de base à l'évaluation du projet

Objectif général évalué						
Objectif opérationnel évalué	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Mesure Quantitative	Commentaires /analyse des écarts	Indicateur de satisfaction (1)	Modifications envisagées

(1) Pastilles colorées selon le degré de satisfaction



Objectif atteint



Partiellement atteint



Pas atteint



Pas mesuré